

418

Fiche de Données de Sécurité

Section 1 : Identification

Identificateur de Produit et Autres Moyens d'Identification

Identificateur de Produit : Révélateur Positif**Autres Moyens d'Identification** : Positive Developer**N° de Pièces Connexes** : 418-500ML

Usage Recommandé et Restrictions d'Utilisation du Produit Chimique

Usage : Révélateur pour les panneaux pré-sensibilisés MG Chemicals**Usage contre-indiqué** : Sans objet

Données Relatives au Fabricant ou Fournisseur

Fabricant

MG Chemicals
1210 Corporate Drive
Burlington, Ontario L7L 5R6
CANADA

MG Chemicals (Siège social)
9347-193 Street
Surrey, British Columbia V4N 4E7
CANADA

Téléphone +1-800-340-0772**FAX** +1-800-340-0773**COURRIEL** support@mgchemicals.com**WEB** www.mgchemicals.com**Téléphone** +1-905-331-1396**FAX** +1-905-331-2682**COURRIEL** info@mgchemicals.com**COURRIEL (Personne Compétente)**: fds@mgchemicals.com

Numéro de Téléphone en Cas d'Urgence

Pour les incidents avec des matériaux dangereux SEULEMENT (fuites, déversements, incendies, expositions ou accidents)USA ou CANADA—Appeler Verisk 3E au **+1-866-519-4752** or **+1-760-476-3962**

(Code d'accès : 335388)


Pour les urgences impliquant le transport de marchandises dangereuses; 24 h/24, 7 j/7CANADA—Appeler CANUTEC à frais virer au **+1-613-996-6666** ou par cellulaire ***666**

418
Section 2 : Identification des Dangers
Classification des Matériaux Chimiques Dangereux
Catégories SGH

Critère	Catégorie	Mention	Symbole
Corrosion Cutanée	1	Danger	Corrosion
Lésions Oculaires Graves	1	Danger	Corrosion
Matière Corrosive pour les Métaux	1	Attention	Corrosion
Dangers pour le Milieu Aquatique Aiguë	3	<i>nil</i>	<i>nil</i>

Note : Le degré de gravité est classé de 1 (la plus haute gravité) jusqu'à 5 (la plus basse gravité) à l'intérieur de chaque classe de danger, qui est contraire aux conventions HMIS et NFPA. La catégorie à l'intérieur d'une classe de danger ne permet pas de comparaison relative aux autres classes.

Éléments d'Étiquette

Mention	DANGER
Symboles	Mention de Danger
	H314 : Provoque de graves brûlures de la peau et graves lésions des yeux H290 : Peut être corrosif pour les métaux
<i>Pas de symbole</i>	H402 : Nocif pour les organismes aquatiques
Prévention	Conseils de Prudence
P260	Ne pas respirer les poussières ou les brouillards.
P264	Se laver soigneusement les mains après manipulation.
P280	Porter des gants de protections et des équipements de protection des yeux.
P234	Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.

Suite de section sur la page suivante

418
Continuation...

Intervention	Conseils de Prudence
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P305 +P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si elles sont présentes et si elles s'enlèvent facilement. Continuer à rincer.
P304 + P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P303 + P361 + P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
P363	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P301 + P330 + P331	EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P390	Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.
Stockage	Conseils de Prudence
P405	Garder sous clef.
P406	Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieur.
Élimination	Conseils de Prudence
P501	Éliminer le contenu conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

Dangers Non Classifiés Ailleurs

Critères HCS2012	Mention de Danger/ Conseils de Prudence	Mention	Symboles
Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet

Section 3 : Composition/Information sur les Ingrédients

No. CAS	Nom Chimique	%(poids)
1310-73-2	hydroxyde de sodium	7-11%

418

Section 4 : Premiers Soins*Condition d'Exposition**Code SGH: Conseils de Prudence***EN CAS DE CONTACT
AVEC LES YEUX**

P305 + P351 + P338, P310

Symptômes Immédiat*rougeur, douleur, vision floue, brûlures sévères***Intervention**

Rincer avec précaution avec de l'eau pendant au moins 60 minutes. Enlever les lentilles de contact si elles sont présentes et si elles s'enlèvent facilement. Continuer de rincer.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

**EN CAS DE CONTACT
AVEC LA PEAU (ou les
cheveux)**

P303 + P361, P351, P310

Symptômes Immédiat*sensation savonneuse, rougeur, douleur, brûlures, ampoules***Symptômes Différés***Apparition retardée de la douleur de quelques minutes ou quelques heures***Intervention**

Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS D'INHALATIONP304 + P340, P310
(Itinéraire improbable sauf si le traitement crée un brouillard ou de la poussière)**Symptômes Immédiat***toux, respiration sifflante, essoufflement, inflammation, sensation de brûlure***Intervention**

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS D'INGESTION

P301 + P330 + P331, P310

Symptômes Immédiat*brûlures dans la bouche, sensation de brûlure dans la gorge et la poitrine, douleur abdominale, nausée, vomissement, choc ou collapsus***Intervention**

Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

418

Section 5 : Mesures à Prendre en Cas d'Incendie

Moyens d'extinctions	En cas d'incendies : Utiliser des agents extincteurs appropriés pour les matières environnantes.
Danger Spécifiques	Ne brûle pas. Matière très caustique : éviter le contact avec la peau ou les yeux ou l'inhalation de vapeurs ou de brouillard. La solution peut réagir violemment avec les acides et les métaux pour former des gaz explosifs inflammables.
Produits de Combustion	Produit des oxydes de sodium.
Pompier	Porter un appareil respiratoire autonome et une tenue de feu complète.

Section 6 : Mesures à Prendre en Cas de Déversements Accidentel

Protection Individuelle	Utiliser l'équipement de protection individuelle recommandé dans la Section 8.
Précautions à Prendre pour l'Intervention	Ne pas respirer le brouillard, les aérosols ou les fumées.
Précautions pour l'Environnement	Éviter le rejet dans l'environnement. Empêcher le déversement dans les égouts et les cours d'eau.
Méthode de Confinement	Confiner avec un absorbant inerte et non inflammable (tel que de la terre, du sable, ou du vermiculite).
Méthode de Nettoyage	Saupoudrer du matériel absorbant inerte sur le déversement et balayer dans le contenant. Vous pouvez neutraliser les résidus avec de l'acide acétique à faible concentration (également appelé vinaigre). Rincer l'eau de la zone de déversement pour éliminer les dernières traces.
Méthode d'Élimination	Éliminer le contenu selon les conseils dans la Section 13.

418
Section 7 : Manutention et Stockage
Prévention

Tenir hors de portée des enfants.

Ne pas entrer en contact des yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas respirer les brouillards ou les aérosols. Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation de ce produit.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Absorber les déversements pour éviter les dommages matériels.

Manutention

Portez des gants de protection et une protection oculaire.

Recommandations spécifiques: Porter des gants en néoprène, en caoutchouc butyle, en nitrile ou autres gants imperméables dont le temps de pénétration est supérieur à la période d'utilisation prévue.

Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Stockage

Ne pas stocker avec des acides.

Gardez bien fermé.

Magasin verrouillé.

Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

Section 8 : Contrôle de l'Exposition/Protection Individuelle
Substances Ayant des Limites d'Expositions Professionnelle

Nom chimique	Pays/Provinces	Limite d'Exposition Admissible (PEL)	Limite d'Exposition à Court Terme (LECT)
hydroxyde de sodium	ACGIH TWA	2 mg/m ³	Non établi
	U.S.A. OSHA PEL	2 mg/m ³	Non établi
	Canada AB	2 mg/m ³	Non établi
	Canada BC	2 mg/m ³	Non établi
	Canada ON	2 mg/m ³	Non établi
	Canada QC	2 mg/m ³	Non établi

Note : Les limites d'exposition d'ACGIH¹, d'OSHA (Table Z-1), et des provinces canadiennes furent consultées. Les limites de la base de données RTECS² et des FDS des fournisseurs furent également consultées. Les limites d'exposition à court terme (LECT) sont généralement pour 15 min et les limites à long terme d'exposition admissible (PEL) pour 8 h.

Suite de section sur la page suivante

418**Paramètres de Contrôles****Ventilation**

Maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition en milieu de travail [LEMT].

Equipment de Protection Individuelle**Protection des yeux**

Porter des lunettes de sécurité ou des lunettes monocoques de sécurité appropriées.

RECOMMANDATION : Veiller à ce que les lunettes ont des écrans latéraux de protection.

Protection de la Peau

Porter des vêtements de protection appropriées pour prévenir les contacts dermiques.

RECOMMANDATION : Utilisation de gants de protection en caoutchouc butyle, latex, néoprène ou autres gants résistant aux produits chimiques.

Protection Respiratoire

Pour surexposition jusqu'à 10 x LEMT de brouillards et aérosols, porter un respirateur comme un respirateur à particules N95 ou respirateur à gaz acide AG.

Au-dessus de 10 x LEMT, utilisez un appareil respiratoire à pression positive avec à alimentation d'air ou un appareil respiratoire autonome.

RECOMMANDATION : Consulter un détaillant ou fabricant pour vous assurer que la cartouche du masque faciale ou demi-masque est conforme aux normes NIOSH (É.-U.) pour ingrédient répertorié dans la Section 3. L'appareil devrait être ajusté pour l'employer par un expert.

Hygiène Préventives

Lavez vos mains soigneusement après l'usage du produit.

418
Section 9 : Propriétés Physiques et Chimiques

État Physique	Liquide	Limite Inférieure d'Inflammabilité	Sans objet
Apparence	Transparent	Limite Supérieure d'Inflammabilité	Sans objet
Odeur	inodore	Pression de Vapeur @20 °C	1.5 mmHg [0.2 kPa]
Seuil d'Odeur	Pas disponible	Densité de Vapeur	1 (Air =1)
pH	14	Densité Relative @25 °C	1.1
Point de Fusion/ Point de Congélation	≥100 °C [≥212 °F]	Solubilité Dans l'Eau	111 g NaOH in 100 g H ₂ O
Point Initial d'Ébullition	Pas disponible	Coefficient de Partage n-octanol/eau	Pas disponible
Point d'Éclair	Sans objet	Température d'Auto-inflammation	Pas disponible
Taux d'Évaporation	Pas disponible	Température de Décomposition	Pas disponible
Inflammabilité	Non inflammable	Viscosité @25 °C	Pas disponible

Section 10 : Stabilité et Réactivité

Réactivité	Réagit avec les acides. Réagit avec les métaux alcalino-terreux. Corrosif pour les alliages d'aluminium, l'acier au carbone et d'autres métaux.
Stabilité chimique	Stable sous les conditions de température et de pression normale
Conditions à éviter	Substances incompatibles
Matériaux Incompatibles	Agents oxydants forts, acides forts, métaux (zinc, aluminium, étain, etc.), sels d'ammonium
Polymérisation	Ne se produira pas
Produits de Décomposition	Ne se décompose pas sous des conditions normales. Pour les produits de décompositions thermiques, voir les produits de combustion dans la Section 5.

418

Section 11 : Données Toxicologiques**Sommaire des Symptômes par Voies d'Exposition**

Yeux	Provoque de graves brûlures aux yeux. Des dommages permanents, y compris la cécité, peuvent en résulter.
Peau	Provoque des brûlures graves de la peau. Peut conduire à des ulcères profonds. Des cicatrices permanentes peuvent en résulter.
Inhalation	Peut causer une grave irritation du nez et de la gorge. Peut endommager les tissus de la membrane muqueuse et des voies respiratoires supérieures.
Ingestion	Peut être nocif en cas d'ingestion. Cause des brûlures au tractus gastro-intestinal.
Chronique	Un contact prolongé ou répété avec la peau peut causer une dermatite (peau sèche, rouge, gercée).

Toxicité Aiguë (Concentrations et Doses Létales)

Nom Chimique	DL50 oral	DL50 dermique	CL50 inhalation
hydroxyde de sodium	Pas disponible	Pas disponible	Pas disponible

Note : Les limites toxicologiques des bases de données RTECS² et d'ECHA furent consultées.

Autre Effets Toxiques

Corrosion/irritation de la peau	Provoque des brûlures graves de la peau. Un contact prolongé ou répété avec la peau peut causer une dermatite.
Lésions/irritation des yeux	Provoque des lésions oculaires graves.
Sensibilisation respiratoire et de la peau (risque de réactions allergiques)	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Cancérogénicité (risque de cancer)	Aucun ingrédient n'est classifié ou répertorié comme carcinogène par le C.I.R.C, ACGIH, Calif. Prop 65, ou NTP.

Suite de section sur la page suivante

418

Mutagénicité (risque d'effet génétique héréditaire)	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction (risque de stérilité ou d'effet sur les fonctions reproductives)	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Tératogénicité (risque pour la malformation des fœtus)	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxique pour certains organes cibles – exposition unique	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxique pour certains organes cibles – exposition répétées	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Danger d'aspiration	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Section 12 : Données Écologiques

Les classifications écologiques sont basées sur les critères du Code IMDG/SGH en conjonction avec les données d'écotoxicité de nos fournisseurs, de la base de données enregistrées de l'agence européenne pour les produits chimiques (<http://echa.europa.eu>), et d'autres sources fiables.

Écotoxicité Aiguë

Catégorie 3

Nocif pour les organismes aquatiques.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Suite de section sur la page suivante

418**Écotoxicité Chronique**

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Biodégradation

Difficilement biodégradable

Bioaccumulation

Pas disponible

Autres Effets

Pas disponible

Section 13 : Données sur l'Élimination

Éliminer le contenu conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

Section 14 : Information Relatives au Transport**Voie Terrestre**

Référez aux Règlements TMD (Règlementation Canadienne sur le Transport des Marchandises Dangereuses) et **É.-U. US DOT 49 CFR** (Parties 100 à 185).

Tailles de 1 L ou moins

418-500ML

Quantité Limitée



Suite de section sur la page suivante

418

Voie Aérienne

Référez aux Règlements sur le Transport des Marchandises Dangereuses de l'ICAO-IATA.

Tailles de 1 L ou moins

418-500ML

Quantité Limitée



Y841

Emballage combiné

À TITRE DE RÉFÉRENCE SEULEMENT

Numéro UN : UN1824

Appellation Réglementaire :

HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION

Classe : 8

Groupe d'Emballage : II

Polluant Marin : Non



Disposition Particulière :

851 Emballage combiné (Qté Net par emballage : 1 L)

NOTE: Évitez les expéditions par avion si possible.

Voie Maritime

Référez au Règlement IMDG.

Tailles de 1 L ou moins

418-500ML

Quantité Limitée



À TITRE DE RÉFÉRENCE SEULEMENT

Numéro UN : UN1824

Appellation Réglementaire :

HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION

Classe : 8

Groupe d'Emballage : II

Polluant Marin : Non



Note: L'expéditeur qui manutentionne, demande le transport, ou transporte des marchandises dangereuses doit être correctement formé et certifié.

418

Section 15 : Information sur la Réglementation**Canada****Liste Intérieure des Substances (LIS) / Liste Extérieure des Substances (LES)**

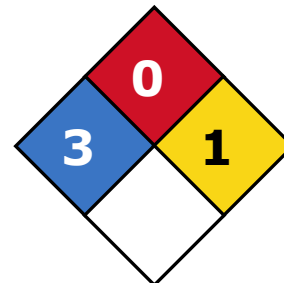
Tous les ingrédients sont inscrits sur la LIS.

Loi sur les Produits Dangereux (L.R.C. (1985), ch. H-3)

La fiche de données et l'étiquetage sont conformes aux exigences de la loi sur les produits dangereux et du SIMDUT 2015.

USA**Autres Classifications****Codes® HMIS**

SANTÉ :	* 3
INFLAMMABILITÉ :	0
RISQUE PHYSIQUE :	1
PROTECTION PERSONELLE :	

CODES 704 NFPA®

Légende pour le niveau de risque HMIS et NFPA :

0 (Minime ou non-existant) ; 1 (Léger) ; 2 (Modéré) ; 3 (Sérieux) ; 4 (Sévère)

CAA (Clean Air Act, USA)

Ce produit ne contient pas de substances d'appauvrissement d'ozone de classe 1.

Ce produit ne contient pas de substances d'appauvrissement d'ozone de classe 2.

Ce produit ne contient pas de substances répertoriées comme un polluant atmosphérique dangereux.

EPCRA (Emergency Planning and Community Right to Know Act, USA, 40 CFR 372.45)

Ce produit ne contient pas de substances qui sont assujetties aux exigences de déclaration de la section « 313 Title III of the SARA of 1986 and 40 CFR part 372 ».

TSCA (Toxic Substances Control Act of 1976, USA)

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA.

Suite de section sur la page suivante

418

California Proposition 65 (Ingrédients chimiques reconnus pour leurs effets cancérigènes ou toxicité reproductive, É.-U.).

Ce produit ne contient pas de substances connues comme étant répertoriées en Californie.

Europe

RoHS (Restriction of Hazardous Substances Directive)

Ce produit ne contient pas de plomb, de cadmium, de mercure, de chrome hexavalent, de polybromobiphényles (PBB), de polybromobiphényles (PBDE), de phtalate de bis-(2-éthylhexyle) (DEHP), de phtalate de benzyle et de butyle (BBP), de phtalate de dibutyle (DBP), ou de phtalate de diisobutyle (DIBP) et est conforme à la réglementation européenne RoHS.

WEEE (Waste Electrical and Electronic Equipment Directive)

Ce produit n'est pas une pièce électrique ou un équipement électronique, et donc n'est pas régi par cette réglementation.

Section 16 : Autres Informations

Préparé par le Département des Affaires Réglementation

Date de Révision 26 février 2020

Annule et Remplace 08 août 2019

Changement Effectué : Changement des numéros de téléphone en cas d'urgence.

Références

1) ACGIH 2017 TLVs and BEIs: Based on the documentation of the threshold limit values for chemical substances and physical agents & biological exposure indices, American Conference of Governmental of Industrial Hygienist Cincinnati, OH (2017).

2) Toutes les données toxicologiques furent vérifiées contre le registre de données sur la toxicité RTECS (Registry of Toxic Effects of Chemical Substances®)

Suite de section sur la page suivante

418**Abréviations**

ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists (USA)
C.I.R.C	Centre International de Recherche sur le Cancer (en anglais = <i>IARC</i>)
CL50	Concentration Létal 50% (en anglais = LC50)
CLmin	Concentration Létal Mininal <i>Publiée</i> (en anglais = <i>LCLo</i>)
COV	Composés Organiques Volatils (en anglais = VOC)
CTmin	Concentration Toxique Minimale <i>Publiée</i> (en anglais = <i>TCLo</i>)
CE50	Concentration effective médiane (en anglais = EC50)
FDS	Fiche de Données de Sécurité
DL50	Dose Létal 50% (en anglais = LD50)
MPT	Moyenne Pondérée sur le Temps (en anglais = TWA)
NTP	National Toxicology Program (en français = Programme de Toxicologie National)
LEMT	Limite d'exposition en milieu de travail (en anglais = OEL)
LECT	Limite d'Exposition à Court Terme (en anglais = STEL)
PEL	Limite d'Exposition Admissible
Qté Net	Quantité nette
SGH	Système Général Harmonisé de Classification et d'Étiquetages des Produits Chimiques (en anglais = GHS)
NTP	National Toxicology Program

Questions Techniques Contacter nous avec toutes questions, suggestion d'amélioration, ou problèmes avec ce produit. Des notes d'application, instructions, et FAQ se trouve à www.mgchemicals.com.

Courriel : support@mgchemicals.com

Téléphone : +1-905-331-1396

Adresses

<i>Fabrication & Support</i>	<i>Siège Social</i>
1210 Corporate Drive	9347-193rd Street
Burlington, Ontario, Canada	Surrey, British Columbia, Canada
L7L 5R6	V4N 4E7

Désistement

Cette fiche de données de sécurité est offerte à titre d'information. M.G. Chemicals, Inc. croit que l'information qu'elle contient est correcte et basée sur des sources fiables, mais ne prétend pas être exhaustif ou sans erreur. C'est la responsabilité de l'utilisateur de vérifier toute information semblant suspecte ou un doute peut exister. L'utilisateur final assume toute la responsabilité pour l'utilisation et la manutention du produit de façon conforme aux règlements locales, régionales, nationales, ou internationales qui s'applique.